

TD : Comment traiter la phrase soulignée dans l' épreuve du Baccalauréat

TES3 – Janvier 2009 – SES (d'après une idée de Sandrine Radière)

☞ La phrase soulignée est une question de cours déguisée. Elle a pour but de vous faire retrouver un mécanisme, une relation non explicités dans le texte mais qui est dans votre cours !

Méthode :

- Lire plusieurs fois la phrase.
- Se concentrer sur la **partie la plus difficile ou mystérieuse** de la phrase, c'est elle qu'il faut expliciter.
- Repérer et entourer les **mots clés, le vocabulaire propre aux SES**. Par exemple : mobilité sociale, méritocratie, innovation, ... Pour chacun de ces termes, il faut être capable de trouver une **définition courte** et de réutiliser ces définitions dans l'explication .
- Apporter de la **valeur ajoutée** lors de l'explication en utilisant présentant une relation, un mécanisme, des notions, vues en cours ; illustrez avec un exemple, un auteur (Spé), ...
- Le correcteur doit voir que vous êtes un élève de ES !

Erreurs fréquentes :

- **Ne pas se contenter de paraphraser la phrase soulignée** : il ne faut pas seulement reformuler l'idée avec d'autres mots. Vous devez apporter une précision, une explication, une définition et illustrer par un exemple. Paraphraser ne suffit pas pour répondre.
- Ne pas expliquer toute la phrase et **délaisser la partie la plus ambiguë**, celle justement qu'il faut expliquer !
- **Expliquer d'autres phrases du texte**. Souvent, quand le passage est trop dur, on analyse les phrases en amont et en aval de la phrase à expliquer. Dans ce cas, l'explication est hors sujet. Toutefois, ces phrases sont utiles pour comprendre le passage souligné.

A vous !

DOCUMENT 1 :

Dans un contexte de déclin de l'emploi agricole et de croissance des emplois ouvriers, par exemple, nombreux sont les enfants d'agriculteurs qui deviennent ouvriers, tandis que les agriculteurs sont très rarement recrutés en dehors de leur milieu. Plus généralement, on retrouve dans l'analyse des destins sociaux que permettent les tableaux de mobilité sociale les marques de grands changements de la société. C'est en ce sens que l'on parle d'une mobilité structurelle, mobilité des individus portée par les changements structurels de la société. Avec l'évolution de la structure des emplois les différences de fécondité selon les groupes sociaux d'une part, et les mouvements migratoires d'autre part sont les principales cause de mobilité « structurelle ».

Dominique Merllié , Le nouveau manuel de Sciences économiques et sociales , 2003

DOCUMENT 2 :

[...] Le lien général entre croissance économique et réduction de la pauvreté est indiscutable. Mais force est de constater que, pour un taux donné de croissance économique, la pauvreté ne recule pas au même rythme dans tous les pays ni à toutes les époques. L'explication tient au fait que, pour un taux de croissance donné, l'ampleur de la réduction de la pauvreté dépend des variations dans la répartition du revenu accompagnant la croissance et des inégalités initiales, et de l'accès aux opportunités qui permettent aux pauvres de bénéficier des fruits de la croissance. L'effet de la croissance sur la pauvreté dépend de la façon dont le revenu additionnel généré par la croissance se répartit entre les catégories de la société. Pour un taux d'expansion donné, la pauvreté recule plus vite dans les pays où la répartition du revenu devient plus égale que dans ceux où elle devient plus inégale.

Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001 : combattre la pauvreté, www.worldbank.org.

DOCUMENT 3 :

La France a connu une forte précarisation de l'emploi au cours des années 1990. Le plus fort recours aux contrats temporaires, conjugué à l'annualisation du temps de travail suite aux accords des 35 heures (qui ont concerné 65 % des salariés dans les entreprises de plus de 10 salariés), a rendu le marché du travail plus flexible : les entreprises peuvent s'ajuster plus rapidement à la conjoncture. Le développement des emplois temporaires, rendu possible par l'assouplissement de l'encadrement juridique des contrats de travail, a conduit à un marché du travail dual avec des salariés protégés et d'autres enchaînant le chômage et emplois précaires. Mais les contraintes institutionnelles qui empêchent le renouvellement des C.D.D. au-delà d'une durée globale de 18 mois ont limité cette dérive. Et le C.D.D. fonctionne pour certains comme un sas vers l'emploi stable : un tiers des salariés en C.D.D. en mars 2001 ont trouvé un C.D.I. un an plus tard, alors que parmi les chômeurs, seulement 13 % ont trouvé un emploi stable.

Source : M. Lemoine, « Emploi et chômage », *L'économie Française 2007*, OFCE, Edition La découverte